

Parc national de Port Cros

Orientation 1.1 Préserver les patrimoines emblématiques du parc national

L'objectif est de préserver durablement la valeur patrimoniale des espaces du territoire par la mise en place d'actions cohérentes et adaptées à leur spécificité. C'est ainsi que la charte identifie les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimonial majeur à préserver pour leurs qualités écologiques, culturelles et paysagères. Il s'agit d'un chantier prioritaire qui se mettra en oeuvre progressivement sur les quinze années de vie de la charte.

[...]

Enfin, la charte s'attache à sauvegarder le caractère du parc et la capacité offerte à chacun de le percevoir et de s'en imprégner en définissant, en concertation avec les acteurs socio-économiques, les modalités d'accueil des visiteurs dans les espaces naturels les plus fréquentés du territoire.

6 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
1.1.4 Préserver et restaurer la végétation indigène des paysages naturels.	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion des démarches • Participation aux diagnostics • Participation à la définition du cahier des charges de restauration • Appui technique pour la mise en oeuvre des projets • Information /Sensibilisation • Élaboration des guides techniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Espaces sous gestion communale • Implication des services techniques • Information / Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • ONF (maîtrise d'ouvrage en forêt soumise) • CRPF • Propriétaires privés • Association des communes forestières • Associations • CELRL
1.1.5 Privilégier l'intégration paysagère des travaux de défense de la forêt contre les incendies, sans compromettre l'efficacité opérationnelle des	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au diagnostic • Participation à la définition du cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • DDTM, SDIS, ONF, CRPF • Propriétaires privés et publics, associations

Parc national de Port Cros

ouvrages.	<ul style="list-style-type: none">• Appui technique aux communes pour la mise en oeuvre des projets• Sensibilisation• Participe à l'élaboration des guides techniques		<ul style="list-style-type: none">• SIVOM, SIVU, Intercommunalités• DREAL,CG 83• CELRL
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5076

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 10:06